

Merchants Coal Co.....	6.75	6.75
	6.50 (Ste-Cunégonde)	
J. F. Goyer.....	6.50 (Ste-Cunégonde)	
Alph. Poupard.....	6.75	7.00
Joseph Elie.....	6.50	6.75
	(Ajouter 25¢ par tonne pour livraison après le 1er juillet)	
Connell Anthracite Mining Co.	6.25	6.40

La maison Evans Brothers, Limited, invoquant une erreur commise par elle, retire une soumission qu'elle avait présentée pour fourniture du charbon.

Résolu: D'autoriser le trésorier de la Cité de rembourser son dépôt à la maison Evans Brothers, Limited.

Il est aussi.

Résolu: De référer au surintendant de l'Hôtel de Ville les différentes soumissions reçues, pour qu'il prépare un tableau comparatif des prix.

2.—Le sous-greffier de la Ville se présente devant la Commission avec les soumissions reçues pour l'exécution de travaux permanents à l'hôtel de ville, et il déclare que quatre de ces soumissions ont été déposées au bureau du greffier quelques minutes après midi, bien que les dépôts correspondants à ces soumissions aient été effectués chez le trésorier dans le délai prescrit par les avis.

M. l'échevin Giroux

Propose: Que les soumissions reçues après l'heure réglementaire soient mises de côté.

La Commission se partage sur cette proposition:

Pour: Giroux, Mount et L'Espérance—3.

Contre: Major et Couture—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

Le secrétaire est autorisé à ouvrir ces soumissions rejetées afin de pouvoir les retourner aux soumissionnaires. Ces soumissions rejetées sont celles de la maison J. B. Gratton Limitée, de MM. Henry Morgan & Cie, de M. J. Thibeault, et de MM. Latreille & Frère.

Il est aussi

Résolu: De prier le trésorier de la ville de rembourser aux soumissionnaires écartés le dépôt effectué avec leur soumission pour l'exécution des travaux à l'hôtel de ville.

Le sous-greffier ouvre alors les soumissions suivantes:

réparer le perron de l'entrée principale; refaire la toiture; refaire le plancher du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.	Iabelle & Lessard..... \$30,150 Hamon & Hess 29,560 T. Lessard & Fils, Lt. 27,990 Jos. Marcotte..... 30,875
---	--

Refaire la toiture (seulement.)	Jos. Laurier \$10,392 Daniel Kochenburger. 8,975
---------------------------------	---

Installer un nouvel ascenseur et moderniser l'ancien.	Coté Bros. & Burritt. \$9,875
---	-------------------------------

M. l'échevin Couture

Propose: Que soit reprise en considération la résolution mettant de côté les soumissions arrivées quelques minutes après l'heure réglementaire, attendu que les dépôts ont été effectués dans le délai prescrit.

La Commission se partage sur cette proposition:

Pour: Couture, Major—2.

Contre: Giroux, Mount, L'Espérance—3.

Ladite proposition est ainsi négativée.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est alors résolu: De renvoyer les soumissions reçues à la sous-commission de l'Hôtel de Ville avec prière de préparer un rapport. (M. l'échevin L'Espérance dissident).

Soumise et lue une lettre de la Compagnie Otis-Fensom au sujet des soumissions demandées pour l'installation d'un nouvel ascenseur à l'hôtel de ville.

M. l'échevin L'Espérance

Propose: De prier le secrétaire de demander par écrit à la Compagnie Otis-Fensom pour quelles raisons elle n'a pas soumissionné sur les devis préparés par l'architecte Montbriant.

M. l'échevin Couture propose en

Amendement: Que cette lettre de la compagnie Otis-

Merchants Coal Co.....	6.75	6.75
	6.50 (St. Cunegonde)	
J. F. Goyer.....	6.50 (St. Cunegonde)	
Alph. Poupard.....	6.75	7.00
Joseph Elie.....	6.50	6.75
	(Add 25¢ per ton for delivery after the 1st of July.)	
Connell Anthracite Mining Co.	6.25	6.40

The firm Evans Brothers, Limited, contending they had made an error, withdrew their tender filed for the supply of coal.

Resolved: That the City treasurer be authorized to reimburse its deposit to the firm Evans Brothers.

Il est aussi.

Resolved: That the said tenders be referred to the City Hall superintendent to prepare a tabulated statement of prices.

2.—The asst. City clerk appeared before the Committee with tenders received for permanent works at the City Hall, and stated that four of said tenders were deposited at the City clerk's office a few minutes after noon, but that the deposits were made with the City treasurer within the delay prescribed by the notices.

Ald. Giroux

Moved: That the tenders deposited after the regular hour be laid aside.

The Committee divided:

Yea: Giroux, Mount and L'Espérance—3.

Nays: Major and Couture—2.

The said motion was carried and

Resolved: Accordingly.

The secretary was authorized to open the said rejected tenders so as to be enabled to return same to the tenderers. The rejected tenders are those of the J. B. Gratton Ltd., Henry Morgan & Co., M. J. Thibeault and Latreille & Bros.

Il est aussi

Résolu: De prier le trésorier de la ville de rembourser aux soumissionnaires écartés le dépôt effectué avec leur soumission pour l'exécution des travaux à l'hôtel de ville.

The asst. City clerk then opened the following tenders:

Repairs to the steps of the Main entrance; rebuilding of the roof; to renew the ground floor of the City Hall.	Labels & Lessard.... \$30,150 Hamon & Hess..... 29,560 T. Lessard & Fils Ltd. 27,990 Jos. Marcotte..... 30,875
--	---

Reconstruction of the roof only.	Jos. Laurier..... 10,392 Daniel Kochenburger. 8,975
----------------------------------	--

To place a new elevator and modernize the old one.	Coté Bros & Burritt.. 9,875
--	-----------------------------

Ald. Couture

Moved: To reconsider the resolution putting aside tenders which arrived a few minutes after the regular hour, as the deposits were made within the delay prescribed.

The Committee divided:

Yea: Couture, Major—2.

Nays: Giroux, Mount, L'Espérance—3.

So it was lost.

On motion of Ald. Couture, it was the

Resolved: To return the tenders received by the City Hall sub-committee and that a report be prepared accordingly. (Ald. L'Espérance dissenting).

Submitted and read a letter from the Otis-Fensom Co., aent tenders called for the placing of a new elevator in the City Hall.

Ald. L'Espérance

Moved: To ask the secretary to inquire by writing from the Otis-Fensom Company why they had not tendered on the specifications prepared by Mr. Montbriant, architect.

Ald. Couture moved in

Amendment: That the letter from the Otis-Fensom Com-